

Zeitschrift: Bildungspolitik : Jahrbuch d. Schweizerischen Konferenz der Kantonalen Erziehungsdirektoren = Politique de l'éducation = Politica dell'educazione

Band: 63/1977-64/1978 (1978)

Artikel: L'analyse des plans d'études de tous les cantons suisses, une entreprise impossible ?

Autor: Eigenmann, Joseph / Jenzer, Carlo / Mayer, Beat

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. **L'analyse des plans d'études de tous les cantons suisses, une entreprise impossible?**

Comparer les plans d'études des vingt-cinq cantons suisses est une entreprise extrêmement délicate, comme le relatent également tous les rapports similaires rédigés par le passé. Au nombre de ces rapports, il faut citer surtout:

Dottrens, Robert: L'amélioration des programmes scolaires et la pédagogie expérimentale. Neuchâtel, Paris 1957.

Lustenberger, Werner: Wochenstundenpläne und Probleme der Stoffverteilung in den ersten sechs Primarschuljahren. In: Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen, 42^e année, 1956.

Lustenberger, Werner: Die kantonalen Wochenstundenpläne für das 1. bis 6. Primarschuljahr. In: Schweizerische Lehrerzeitung, 102^e année, 12 avril 1957.

Alliance des sociétés féminines suisses: Enquête sur les programmes scolaires. Introduction par Marie-Thérèse Schmid-Theiler. Zurich 1963.

Ce qui rend ardue la comparaison des plans d'études cantonaux, c'est la difficulté d'accéder au matériel nécessaire à cette étude. C'est aussi l'ampleur de ce matériel, la grande diversité des contextes (les systèmes scolaires sont différents: leur structure, les dénominations, la durée de la scolarité), la pluralité linguistique, la terminologie utilisée. S'ajoute à cela, une grande hétérogénéité au sein même des cantons. Dans certains d'entre eux, en effet, la réalité de l'enseignement s'écarte parfois très fortement des contenus du plan d'études. De plus, ces documents sont soumis à des modifications constantes. Tout cela réuni fait que la comparaison de plans d'études est extrêmement laborieuse. Chaque affirmation doit être accompagnée de commentaires prudents d'hypothèses et de propos restrictifs.

Le présent rapport repose sur des données statistiques qui ont été rassemblées et exploitées par le Groupe de travail fribourgeois de recherche en matière de plans d'études (FAL), à la demande du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation. Il s'agit de données extrêmement fines, recueillies avec beaucoup de soin, mais dont on ne peut néanmoins garantir l'exactitude parfaite des détails.

Nous donnons ici quelques précisions supplémentaires à propos de ces données statistiques.

Les informations d'ordre quantitatif qui vont être citées par la suite n'ont pu être tirées que partiellement des plans d'études cantonaux. Dans une première étape, les chercheurs du FAL n'ont retenu que celles-là, mais par la suite ils se sont vite aperçus qu'entre ces derniers et la réalité scolaire il pouvait y avoir parfois d'énormes différences. C'est pourquoi, ultérieurement, ils ont élaboré un document sur la base de ce matériel statistique et l'ont soumis aux départements cantonaux compétents pour examen et correction. Malgré cette procédure, rien ne permet encore de garantir que la totalité des informations ainsi obtenues corresponde effectivement à la réalité des faits. Tous ceux qui ont travaillé à ce projet n'en ont plus douté une seconde lorsque, une fois le travail terminé, deux grilles horaires nouvellement modifiées leur sont encore parvenues. Elles n'ont pu être prises en considération.

Bien qu'il n'ait pas été possible d'éviter certaines erreurs, les résultats de cette enquête gardent cependant une valeur exemplaire, car ils illustrent bien la situation de la Suisse dans le domaine des plans d'études. Ils ne pourront être fondamentalement remis en question, car ils révèlent l'ampleur considérable des écarts incontestables de toutes sortes qui existent entre les cantons.

Il est évident que l'interprétation des résultats présentés doit être faite avec une grande prudence. Mais il serait faux de mettre ces derniers fondamentalement en doute parce que des détails s'avéreraient inexacts ou parce que les hypothèses ou les restrictions qui les accompagnent ne seraient pas toujours suffisamment développées.

Les informations données ici confirment ce que beaucoup percevaient déjà, à savoir qu'il y a de grandes différences entre les plans d'études des divers cantons - et également dans la manière de concevoir l'école. Ce que Werner Lustenberger constatait déjà en 1957 a aujourd'hui encore toute sa valeur: les différences entre les plans d'études des différents cantons de la Suisse sont plus considérables que celles qui existent entre ceux des divers Etats européens.

2. L'aspect extérieur des plans d'études actuels

Les plans d'études ne se distinguent pas seulement les uns des autres par leurs seuls contenu et objectif. Ils se différencient aussi par leur forme et leur présentation, en particulier:

- par leur ancienneté (année de leur entrée en vigueur);
- par leur dénomination (plan d'études, plan de formation, plan des matières, etc.);
- par leur présentation (classeur à anneaux, brochure, feuilles photocopiées, etc.);
- par leur dimension (le nombre de pages varie entre 2 et 357);
- par leur champ d'application;
- par le langage utilisé;
- par leur structure (voir chapitre 3).

Cela suffit déjà à montrer combien la comparaison de plans d'études cantonaux est une entreprise difficile. Nous allons considérer ces différences d'un peu plus près. Le lecteur trouvera tous les détails dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe.

2.1. L'ancienneté des plans d'études

Ecole primaire

Le tableau suivant indique que le plan d'études le plus ancien, valable encore aujourd'hui, a été introduit en 1907 (TG, 1^e à 6^e année de l'enseignement primaire), et qu'après lui, le plus ancien remonte à 1944 (SO, qui a été révisé depuis, il est vrai). Parmi les 28 plans d'études considérés, 13 datent de la période comprise entre 1970 et 1974 (soit presque 50%).